

CRITÈRE HAS V2027

2.3-06

▲ CRITÈRE IMPÉRATIF

Les équipes des secteurs interventionnels maîtrisent les risques, notamment infectieux, liés aux équipements et aux pratiques professionnelles

STATUT Critère impératif

CHAMP Chirurgie et
interventionnelMÉTHODES Observation +
Traceur ciblé : interventionnel

À DÉMONTRER

La maîtrise des locaux, des flux, des équipements, de la désinfection, de la traçabilité et des pratiques aseptiques en secteur interventionnel.

À METTRE EN PLACE

- Formaliser les zones, les circuits, les tenues, l'hygiène et les règles d'accès aux secteurs interventionnels.
- Assurer la traçabilité des dispositifs, produits, implants et étapes critiques de prise en charge.
- Planifier la maintenance des équipements et vérifier les qualifications des professionnels.
- Auditer les pratiques et les infections associées, puis suivre les actions correctives.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 1 OBSERVATION Cible de l'EE : Observation directe L'équipe porte une tenue (tunique, pantalon, masque) et utilise des équipements adaptés et strictement dédiés au secteur interventionnel.	☐ Tunique-pantalon, masque correctement positionné, article coiffant et chaussures/équipements adaptés effectivement portés ☐ Absence de bijoux incompatible avec les règles d'hygiène du secteur ☐ Tenues et équipements dédiés utilisés conformément au circuit défini et absence de pratique inadaptée observée hors du secteur interventionnel ☐ Concordance entre pratiques observées et règles institutionnelles du bloc/secteur
EE 2 TRACEUR CIBLÉ : INTERVENTIONNEL : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Avant l'acte interventionnel, l'équipe réalise l'antisepsie cutanée selon le protocole en vigueur.	☐ Protocole actualisé avec l'équipe d'hygiène précisant préparation de la zone, antiseptique, technique d'application, temps de contact et séchage ☐ Dossier ou check-list du patient traçant l'antisepsie réalisée, avec site concerné, produit ou protocole appliqué, date et opérateur ☐ Observation d'une antisepsie conforme : hygiène des mains, matériel adapté, application sans recontamination et séchage complet avant l'acte

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 3 TRACEUR CIBLÉ : INTERVENTIONNEL : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Les professionnels des salles interventionnelles tracent la conformité des équipements opératoires à l'ouverture de la salle.	☐ Check-list d'ouverture datée identifiant salle et vérificateur, couvrant les équipements nécessaires à l'activité programmée et leurs fonctions de sécurité ☐ Contrôles environnementaux applicables tracés, notamment pression/surpression lorsque prévue, ainsi que qualifications périodiques de la salle ☐ Défaillance récente avec information de l'équipe, retrait ou sécurisation du dispositif, solution de remplacement et action corrective ☐ Signalement au correspondant/circuit de matériovigilance lorsqu'il relève de ce dispositif, avec traçabilité de la suite donnée ☐ Validation de la disponibilité et de la conformité avant prise en charge du patient
EE 4 TRACEUR CIBLÉ : INTERVENTIONNEL : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels La prescription d'antibioprophylaxie (ou le protocole auquel elle renvoie), réalisée dès la consultation préanesthésique ou préopératoire, s'appuie sur des bonnes pratiques actualisées et adaptées au type de chirurgie, au terrain (molécule, dosage, moment de l'administration et durée de l'antibioprophylaxie) et au patient (IMC élevé, portage de germe résistant aux antibiotiques...).	☐ Protocole d'antibioprophylaxie actualisé et décliné par acte, précisant indication, molécule, dose, délai avant incision, réinjection et durée ☐ Prescription préanesthésique ou préopératoire adaptée au type de chirurgie et aux caractéristiques du patient : allergies, poids ou IMC, fonction rénale et portage connu ☐ Feuille d'anesthésie ou d'administration concordante avec la prescription, traçant molécule, dose, voie, heure avant incision, réinjection et arrêt prévu
EE 5 TRACEUR CIBLÉ : INTERVENTIONNEL : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels L'équipe du bloc opératoire ou du secteur interventionnel s'assure que toutes les étapes de préparation du patient, selon le protocole en vigueur (douche, traitement des pilosités le cas échéant) défini avec l'équipe opérationnelle d'hygiène/équipe de prévention du risque infectieux, sont réalisées et tracées dans le dossier.	☐ Protocole de préparation du patient défini avec l'équipe d'hygiène : douche, moment du contrôle et dépilation uniquement lorsqu'elle est nécessaire, avec technique autorisée ☐ Dossier ou fiche préopératoire traçant la réalisation et le contrôle des étapes applicables, leur date, ainsi que toute contre-indication ou impossibilité ☐ Check-list avant acte ou observation confirmant la conformité de la préparation et, en cas d'écart, correction réalisée et décision de poursuivre ou différer tracée

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION V2027	ÉLÉMENTS DE PREUVE À RECHERCHER
EE 6 TRACEUR CIBLÉ : INTERVENTIONNEL : PROFESSIONNELS Cible de l'EE : Professionnels Les équipes des secteurs interventionnels améliorent leurs pratiques de prévention des infections sur la base d'évaluations : antibioprophylaxie, infections du site opératoire, ré hospitalisation après chirurgie ambulatoire, port des tenues, hygiène des mains, préparation cutanée, discipline (nombre de personnes en salle, ouvertures des portes, allées et venues...).	☐ Résultats datés d'audits/indicateurs : antibioprophylaxie, tenue, hygiène des mains, préparation cutanée, discipline, réhospitalisations et infections du site opératoire selon l'activité ☐ Pour les secteurs concernés : résultats ISO-PTH/ISO-PTG ou autres indicateurs d'ISO connus, analysés et restitués aux équipes ☐ Analyse des infections avérées associée à l'analyse des mesures de prévention attendues, avec appui EOH/EPRI lorsque pertinent ☐ Plan d'action avec responsable et échéance, suivi d'un réaudit ou d'une nouvelle mesure

STATUT ET INDICATEUR	MODE DE CALCUL OU RÉFÉRENCE	CIBLE OU LECTURE	SOURCE ET CHAMP
INTERNE · EE1 · Taux de professionnels observés avec tenue et équipements dédiés conformes	Professionnels conformes / professionnels observés × 100	100 %	Audit observationnel du secteur
INTERNE · EE2 · Taux d'antisepsies cutanées conformes au protocole en vigueur	Antisepsies conformes / antisepsies observées ou auditées × 100	100 %	Audit EOH
INTERNE · EE3 · Taux d'ouvertures de salle avec conformité des équipements tracée	Ouvertures tracées et conformes / ouvertures auditées × 100	100 %	Registre du secteur interventionnel
INTERNE · EE4 · Taux d'antibioprophylaxies conformes à l'indication, la molécule, la dose, le moment et la durée	Antibioprophylaxies conformes / actes éligibles audités × 100	100 %	Audit antibioprophylaxie
INTERNE · EE5 · Taux de dossiers traçant toutes les étapes applicables de préparation du patient	Dossiers conformes / dossiers audités × 100	100 %	Audit dossiers interventionnels
INTERNE · EE6 · Taux d'actions de prévention du risque infectieux réalisées et évaluées à partir des résultats	Actions réalisées et évaluées / actions échues × 100	100 %	Bilan EOH / plan d'action du secteur
IQSS HAS · Infections du site opératoire après PTH et PTG – ISO-PTH / ISO-PTG 2026	Calcul HAS à partir du PMSI	Résultat HAS ; selon activité	QualHAS / PMSI

Sources : [Référentiel V2027](#) | [Fiche Secteurs interventionnels](#) | [Fiche Prévention IAS](#)

Repères non exhaustifs, à adapter au contexte réel de l'établissement.

Les 22 fiches et leur guide d'utilisation : hospi-academy.com/criteres-imperatifs

« La qualité nous rassemble, la sécurité du patient nous engage. »

